

LA ROUTE DE L'ESCLAVE

TRACES-MÉMOIRES
EN GUADELOUPE



HABITONS NOTRE HISTOIRE...

Dans le cadre de la politique mise en place pour promouvoir le patrimoine de la Guadeloupe, le Conseil Général est heureux et fier de vous présenter le guide des circuits de l'esclavage réalisé par le comité scientifique sous l'égide de la commission Développement culturel et Gestion du patrimoine présidée par Marcel Sigiscar.



Il ne s'agit en rien d'une promenade au sens classique du terme mais d'un parcours jalonné par la mémoire de l'esclavage. C'est-à-dire d'une invitation à prendre conscience du fait que notre géographie (comme notre histoire) est « marquée » par des traces indélébiles, des vestiges significatifs, des édifices-mémoires où affleure le passé.

Ceci non pas par passéisme mais précisément au nom du présent. Notre identité est cela : un héritage et ce que nous faisons pour le convertir en dépassement lucide.

La route de l'esclave est un projet que nous contruisons ensemble, il appartiendra à tous de proposer d'autres sites dans cette démarche qui contribuera à enrichir ce document année après année.

Puissent les sites de cette route de l'esclave nous permettre de mieux dépasser ce crime contre l'humanité afin d'habiter enfin notre histoire et ne plus être hanté par elle.

*Jacques Gillot,
Président du Conseil Général*

COMMISSION DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET GESTION DU PATRIMOINE

<i>Président</i>	MARCEL SIGISCAR
<i>Vice-Président</i>	JACQUES KANCEL
<i>Secrétaire</i>	MARLENE MIRACULEUX BOURGEOIS
<i>Membres</i>	GUY GEORGES
	GEORGES BREDET
	JEAN GIRARD
	HENRIETTE FABIGNON-SOLIGNAC
	CHANTAL LERUS

Habitons notre histoire

INTRODUCTION

Le Conseil Général de la Guadeloupe vous invite grâce à ce guide à découvrir des sites patrimoniaux liés à l'histoire et à la mémoire de l'esclavage. Son but est de permettre à chacun, habitants de l'archipel ou visiteurs, de mieux appréhender ce passé dont les témoins matériels jalonnent encore le paysage de notre territoire.

Au long de ce parcours reliant la Basse-Terre à la Grande-Terre en passant par Marie-Galante et Terre-de-Bas, vous découvrirez un patrimoine riche, varié, parfois unique, souvent méconnu et, bien entendu, à protéger et à faire connaître.

La Route de l'esclave - Traces-Mémoires en Guadeloupe présente un choix non exhaustif de sites retenus pour la pertinence de leur lien avec l'histoire de l'esclavage. Mais bien d'autres lieux en Guadeloupe évoquent également ce passé.

Enfin, ce circuit guadeloupéen s'inscrit dans le projet de « la Route de l'esclave » porté par l'UNESCO, qui s'attache à recenser et à faire connaître à travers le monde les sites et lieux de mémoire liés à l'histoire de l'esclavage.

HOMMAGE À DANY BEBEL-GISLER

par Ernest Pépin

A l'occasion de la parution de ce guide de La Route de l'esclave (Traces-Mémoires), il est légitime de rendre un hommage particulier à la mémoire de DANY BEBEL-GISLER.



C'est, en effet, elle qui, la première, à voulu étendre à la Guadeloupe, ce concept venu de l'UNESCO. Elle a livré, à l'époque, un combat sans relâche pour concrétiser ce projet. Hélas, les temps n'étaient pas mûrs ! Les choses arrivent parfois à leur heure et il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Puisque c'est chose faite, il est bel et bon de rappeler que Dany demeurera marraine de LA ROUTE DE L'ESCLAVE.

Le Conseil Général et la Guadeloupe entière lui doivent cette reconnaissance.

L'HABITATION BEAUSOLEIL

Saint-Claude

L'origine de l'habitation n'est pas précisément connue. Elle semble appartenir à la famille de Montéran au moins depuis le dernier quart du XVII^e siècle. Un centaine d'esclaves travaille alors à son exploitation.

En 1755, Antoine Le Pelletier en hérite par son parrain M. Bourdaise de Montéran. Pendant la Révolution française, les propriétaires ont émigré. L'habitation est séquestrée et son exploitation se poursuit avec 142 cultivateurs.

En 1835, l'inventaire de l'habitation, qui produit alors du sucre et du rhum, fait état d'une propriété importante couvrant 120 ha. Les 147 esclaves qui y travaillent alors sont logés dans 53 cases construites en maçonnerie pour les fondations, en planches pour les murs et en paille pour la couverture.

Au moment de l'abolition en 1848, 163 esclaves émancipés choisissent de rester sur l'habitation et d'y travailler sous contrat. Ils ne sont plus que 55 en 1850 lorsque l'héritière du domaine, Mme Le Pelletier de Montéran, crée une société avec les travailleurs. Ces derniers sont logés, bénéficient d'un jardin et perçoivent pour salaire 1/3 du sucre produit.

Les neveux de Mme Le Pelletier de Montéran, décédée en 1878, héritent de l'habitation qu'ils vendent quelques années plus tard. La sucrerie fonctionnera jusqu'à la fin du XIX^e siècle.



Section Montéran

PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE

Ouvert au public du lundi au vendredi de 07h00 à 13h00

Tél. : 0590 26 01 62



FORT LOUIS DELGRÈS

Basse-Terre

Cette forteresse fut construite à partir du XVII^e siècle pour défendre la rade de la Basse-Terre contre les attaques anglaises.

En 1802, le fort Saint-Charles, ainsi nommé à l'époque, joua un rôle important dans le conflit qui opposa le commandant Louis Delgrès au général Antoine Richepance. Ce dernier avait été envoyé par Bonaparte pour ramener l'ordre dans la colonie et rétablir l'esclavage.

Les insurgés, conduits par Delgrès, lui opposèrent une forte résistance à Basse-Terre avant de devoir quitter le fort, le 22 mai, pour gagner les hauteurs du Matouba. L'évacuation de la forteresse se fit par une poterne percée dans le parapet qui surplombe la rivière du Galion. Parmi les insurgés, un groupe mené par Joseph Ignace partit vers Pointe-à-Pitre pour produire une diversion. Ils seront tués lors du combat de Baimbridge le 25 mai.

Un autre groupe, conduit par Delgrès, se réfugia dans l'habitation Danglemont sur les hauteurs du Matouba où ils comptaient organiser un foyer de résistance.

Encerclés par les colonnes de Richepance, Delgrès et une grande partie de ses hommes décidèrent de faire exploser l'habitation plutôt que de se rendre.

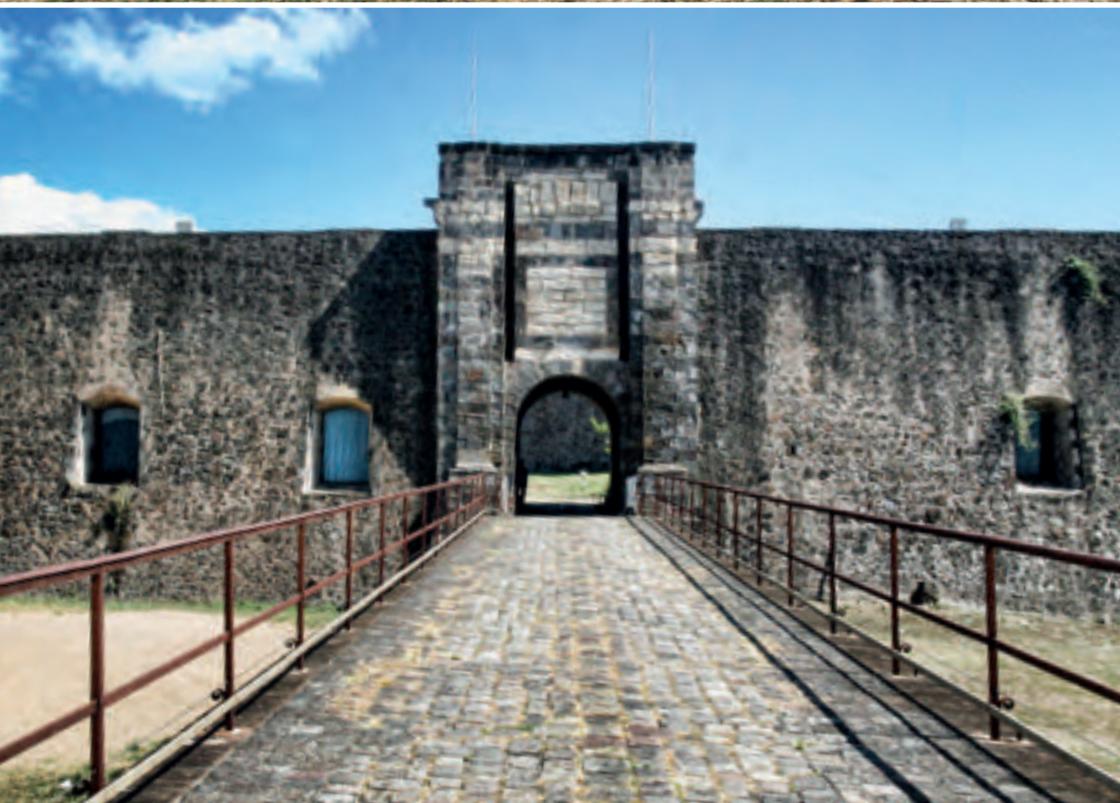


PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE

CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Ouvert tous les jours de 08h30 à 16h30

Tél. : 0590 81 37 48



L'HABITATION VANIBEL

Vieux-Habitants

Les premières informations historiques concernant cette habitation viennent de la carte des Ingénieurs du Roy établie entre 1765 et 1770. Le site, alors appelé Moulin à l'Eau, appartient à la famille Leborgne. La dimension des bâtiments et le nombre de cases pour loger les esclaves semblent indiquer une certaine opulence de cette habitation-sucrière.

A la Révolution française, l'habitation est séquestrée. Après l'abolition de l'esclavage en 1794, 70 cultivateurs y travaillent.

Après le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe en 1802, l'habitation Moulin à l'Eau est exploitée par 92 esclaves. Le dépérissement progressif de la propriété entraîne une surmortalité parmi les esclaves. Ainsi, en 1822, il n'en reste que 44, logés dans 15 cases.

Le cyclone de 1821, et plus encore celui de 1825 - particulièrement dévastateur pour les bâtiments de la Basse-Terre - précipitent la chute de l'habitation qui est mise en vente en 1827. Le nouveau propriétaire, Charles Billery Richeplaine, semble procéder à certaines réfection dont celle du moulin qui porte encore l'inscription « DAVID M 1827 » au dessus de la baie sud-ouest. Il agrandit la propriété en achetant notamment des terres plantées en café, bananiers et manioc. Pratiquement tous les champs de cannes sont abandonnés après l'abolition définitive de l'esclavage en 1848.

L'habitation change de propriétaire à de nombreuses reprises jusqu'à la fin du XIX^e siècle où l'activité sucrière cesse définitivement. La culture du café continue au début du XX^e siècle.



Section Cousinière Cafetière.

A 4 km du bourg de Vieux-Habitants en empruntant la D13.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Visites guidées de janvier à avril, tous les jours sauf dimanche à 14h30 et 15h30
et de mai à décembre à 15h00 [fermeture annuelle en septembre et octobre].

Tél. : 0590 98 40 79



L'HABITATION LA GRIVELIÈRE

Vieux-Habitants

Cette habitation caféière est située dans la vallée de Grande-Rivière à 200 m d'altitude. On ne sait pas exactement à quel moment elle a débuté son activité, mais il est probable qu'elle ait profité du contexte nouveau, favorable au développement de la culture du café en Guadeloupe vers 1726 sur les propriétés impropres à la culture de la canne. L'habitation s'est constituée au fil du temps par le regroupement de plusieurs parcelles, dont la plus importante était désignée en 1788 sous le nom d'habitation Saint-Joseph. C'est alors une manufacture à café couvrant 47 hectares, et occupant 45 esclaves. Les cases sont situées en contrebas de la maison principale (communément appelée « maison de maître » à partir du XIX^e siècle). On peut voir encore aujourd'hui à leur emplacement les vestiges des cases de travailleurs qui remplacèrent la main d'œuvre servile après l'abolition de 1848.

En 1842, au moment de la crise du café, Auguste-Alexandre Perriolat, inventeur d'une machine industrielle à broyer le roucou, transforme l'habitation en roucouyère. Elle fonctionnera comme telle jusqu'en 1893.

De 1893 à 1919, la Société Anonyme « La Grivelière » y exploite surtout le cacao et relance timidement la culture du café. François Pagésy en fait l'acquisition en 1919 et poursuit la culture du café. La Grivelière fonctionne jusqu'en 1983 et est rachetée par la Région en 1988.



En quittant le bourg de Vieux-Habitants vers Bouillante, prendre à droite la D27 direction la Grivelière (Maison du Café).

PROPRIÉTÉ DE LA RÉGION GUADELOUPE

CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Ouvert toute l'année, de 10h00 à 16h30, sauf du 1^{er} septembre à la mi-octobre

Tél. : 0590 98 63 06



L'INDIGOTERIE DE L'ANSE À LA BARQUE

Nouveaux-Habitants

Les premières représentations iconographiques de l'esclave au travail aux XVII^e et XVIII^e siècles accordent une large place à la production de l'indigo. Le développement des colonies du Nouveau Monde a permis aux Européens de développer la culture d'une plante tropicale appelée indigotier à partir de laquelle est fabriquée une matière tinctoriale bleue connue sous le nom d'indigo. Si les Espagnols sont les premiers à en produire dès le XVI^e siècle en Amérique Centrale, les Français les imitent dès le milieu du siècle suivant, après la colonisation de la Guadeloupe et de la Martinique.

L'anse à la Barque présente des vestiges bien conservés de cette industrie : une succession de cuves maçonnées nécessaires au processus de fabrication. Les plants, cultivés à proximité, sont placés, une fois fauchés, dans la première grande cuve remplie d'eau douce appelée trempoire. Après plusieurs heures, le liquide issu de la macération s'écoule dans la seconde cuve appelée batterie. Il est alors vigoureusement battu manuellement afin de l'oxygéner. Par un processus physico-chimique, les particules d'indigo se forment alors et tombent au fond de la cuve. Par l'ouverture d'un conduit, on laisse s'écouler progressivement le liquide.

L'indigo qui revêt l'aspect d'une bouillie bleue est piégé par une troisième petite cuve circulaire qui est aujourd'hui enfouie mais qui a pu être observée lors de sondages archéologiques. Il est ensuite mis à sécher avant de prendre la direction de l'Europe dans les navires marchands.

La mise en culture des champs d'indigotiers occupe l'essentiel de la main d'œuvre : constituée par des engagés dans les premiers temps, ils sont rapidement remplacés par des esclaves. On compte en moyenne deux esclaves par hectare planté d'indigotiers. Le travail sur l'indigoterie s'avère pénible et l'odeur dégagée par la macération est extrêmement nauséabonde.



*Anse à la Barque (au fond de la cocoteraie située en arrière de l'anse)
EN COURS D'ACQUISITION PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL
Accessible au public en permanence.*



LE CACHOT D'ESCLAVES DE L'HABITATION BELMONT

Trois-Rivières

Les origines de l'habitation Belmont remontent aux débuts de la colonisation de la Guadeloupe. Les premiers propriétaires sont des protestants originaires de Dieppe. Vendue à deux reprises en 1752 et 1772, la propriété restera dans la famille Botreau-Roussel pendant deux siècles. Dans les années 1660, la sucrerie emploie des engagés blancs (entre 2 et 5 durant la décennie) et des esclaves noirs. Ces derniers sont 17 en 1664, 45 en 1671, puis 77 en 1687.

Peu avant la Révolution, l'habitation compte 214 esclaves employés à la culture de la canne mais aussi à celle du manioc, du maïs et de la banane. Le sucre est produit dans une sucrerie équipée de quatre chaudières. L'habitation possède aussi un magasin en bord de mer. Les quelques vestiges encore conservés sont aujourd'hui disséminés sur plusieurs terrains privés. L'un des plus remarquables est encore visible sur le côté de la route qui traverse l'actuelle section Roussel. Il s'agit d'un cachot datant du XVIII^e siècle destiné à enfermer les esclaves punis par le maître de l'habitation. Ce réduit voûté d'environ 4 m², construit en maçonnerie, ne comporte qu'une seule ouverture. La banquette maçonnée, seul mobilier accordé à l'esclave, est encore visible aujourd'hui. Beaucoup d'habitations possédaient ce type de cachot, symbole du pouvoir de justice qu'exerçaient directement les maîtres sur leurs esclaves. La petite courette en avant du cachot paraît avoir été ajoutée tardivement.



Section Roussel (ou Bellemont)

A partir de la N1, prendre la D6 en direction du bourg de Trois-Rivières. Continuer vers le collège des Roches Gravées et prendre à gauche le Chemin de Roussel juste avant d'arriver devant le collège. Le cachot se situe dans le deuxième virage à angle droit vers la droite, entre les gîtes « chez Rosy » et un pressing. Visible de la route.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE



LE MUSÉE DÉPARTEMENTAL VICTOR SCHÆLCHER

Pointe-à-Pitre

En 1883, Victor Schœlcher offrit une partie de ses collections au Conseil Général de la Guadeloupe afin que soit fondé un musée, premier du genre sur l'île. Ce don, complété de dépôts consentis par l'État, consistait en un assemblage hétérocyte d'œuvres et d'objets divers qui tendaient à l'évocation universaliste de l'histoire des arts occidentaux.

Victor Schœlcher poursuivait là son ambition de permettre à tous d'accéder à la culture dans son acception la plus large. Le musée fut inauguré le 21 juillet 1887. L'exposition permanente permet au public, outre les collections originelles, de découvrir l'histoire de l'esclavage à travers l'action abolitionniste de Victor Schœlcher.



24, rue Peynier

PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE

Façades et toiture inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

Ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

Tél. : 0590 82 08 04



FORT FLEUR D'ÉPÉE

Bar-du-Fort, Guinée

Cette forteresse fut construite pour défendre la rade de Pointe-à-Pitre contre les attaques anglaises.

En 1760, il ne s'agissait que d'un fortin consolidé à la hâte pour faire face à l'occupation anglaise.

En 1794, le fort participa aux combats acharnés entre les troupes anglaises et françaises. Le général Grey s'empara du fort Fleur-d'Épée et de Pointe-à-Pitre le 10 avril. En juin, Victor Hugues, commissaire de la Convention Nationale chargé de faire appliquer l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, reprit le fort avec l'aide de 3000 esclaves libérés, devenus soldats. Cette victoire fut un tournant décisif et, en décembre, la République française redevient maîtresse de la Guadeloupe.

L'abolition de l'esclavage est proclamée. Napoléon Bonaparte y met fin par un arrêté du 16 juillet 1802.



PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE
CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Ouvert le lundi de 10h00 à 17h00 et du mardi au dimanche de 09h00 à 17h00

Tél. : 0590 90 94 61



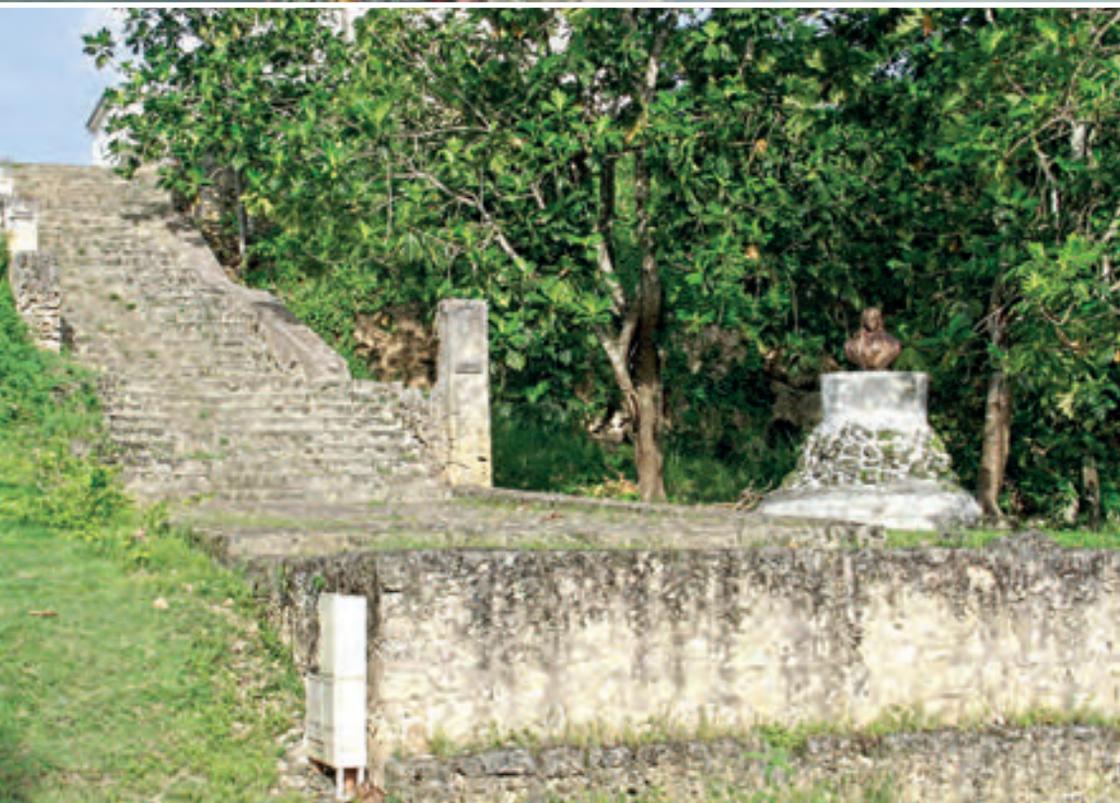
LE MONUMENT À L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Petit-Canal

Nous disposons de peu de renseignements sur l'édification de ce monument. Des témoignages tardifs et de seconde main laissent penser qu'il fut construit en 1848, année de l'abolition.

Le 26 avril 1923, le Nouvelliste se félicite de sa restauration mais ne fournit aucune indication précise sur son passé.

Sous réserve de découvertes plus avancées, il serait, en Guadeloupe, le plus ancien monument commémoratif de l'abolition définitive de l'esclavage. Une telle prudence s'applique également aux marches dites « des esclaves » pour lesquelles aucune date de construction n'a pu, à ce jour, être clairement identifiée.



CANAL DES ROTOURS

Morne-à-l'Eau

Percé entre 1826 et 1829, le canal des Rotours prend son origine dans la plaine de Grippon (centre de la Grande-Terre), traverse le bourg de Morne-à-l'Eau et se jette dans l'océan Atlantique à Vieux-Bourg. Le projet, déjà ancien, fut mené à bien sous le gouvernorat de Jean-Julien Angot, baron des Rotours. Le creusement mobilisa une main d'œuvre composée de 200 à 400 hommes libres ou esclaves et coûta la vie à une trentaine d'entre eux.

Ce canal de navigation répondait à des impératifs à la fois économiques et de désenclavement. Les chalands affectés au transport du sucre, produit d'abord par les habitations puis par l'usine Blanchet, l'empruntèrent jusqu'en 1979.

Canal des Rotours





L'HABITATION LA MAHAUDIÈRE

Anse-Bertrand

Les sources les plus anciennes concernant cette habitation remontent à 1732.

A l'époque, il ne s'agit pas encore d'une sucrerie. Vers 1770, la propriété d'Etienne Douillard Mahaudière évoque plutôt une grosse cotonnerie disposant d'un grand nombre de cases d'esclaves mais de très peu de bâtiments industriels. Il existait alors de très nombreuses cotonneries dans cette partie de la Grande-Terre. La propriété s'agrandit progressivement et se tourne vers la production de sucre jusqu'à la Révolution où elle est séquestrée.

200 cultivateurs travaillent alors sur l'habitation « Lahaut », telle qu'elle est alors nommée.

En 1828, 147 esclaves y sont employés à valoriser les 465 ha de la propriété. Le propriétaire est alors Jean-Baptiste Douillard Mahaudière dont le nom est resté attaché à une affaire judiciaire célèbre.

En octobre 1840, il fut poursuivi par la justice pour séquestration abusive de son esclave Lucile, couturière. Celle-ci était accusée par son maître d'avoir empoisonné sa femme. Lucile fut jetée dans un cachot mesurant 5m² et seulement 1,20m de haut de sorte qu'elle ne pouvait s'y tenir debout. Elle y resta près de deux ans dans un isolement quasi-absolu. Dénoncé à la justice par lettre anonyme, Douillard Mahaudière dut répondre de ce crime devant les assises de Pointe-à-Pitre. Le procureur du roi, lui-même colon et propriétaire en Guadeloupe, se trouva tiraillé entre son rôle de magistrat et les intérêts de la communauté à laquelle il appartenait. Sous la pression des colons, Douillard Mahaudière fut déclaré non coupable et acquitté. L'esclave Lucile fut vendue.

Dans les années suivant l'abolition de l'esclavage, l'habitation périclité lentement. A la fin du XIX^e siècle, la transformation des installations font de l'habitation une distillerie importante fonctionnant à la vapeur. L'activité perdurera sur le site jusqu'au début des années 1950.



Au départ d'Anse-Bertrand, prendre la N8 direction Les Mangles pendant environ 2km puis la D120.

Le site est situé près d'un croisement à la sortie de la section Campêche.

PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE

Accessible au public en permanence



LE CIMETIÈRE D'ESCLAVES DE L'ANSE SAINTE-MARGUERITE

Le Moule

Le cimetière de l'anse Sainte-Marguerite se situe sur le littoral nord-est de la Grande-Terre au Nord de la ville du Moule. L'existence, sur l'actuelle plage, d'os humains fragmentés par la mer et la menace d'une destruction lente du cordon littoral sont à l'origine d'une opération archéologique qui s'est déroulée de 1997 à 2002.

Un vaste cimetière d'époque coloniale a été mis au jour par une équipe d'archéo-anthropologues. L'étendue et la conservation exceptionnelles de cet ensemble funéraire de plusieurs centaines de tombes permirent d'étudier les pratiques funéraires et les traitements réservés aux défunts mais aussi de préciser, par des études biologiques, l'état sanitaire de la population.

Utilisé entre la deuxième moitié du XVIII^e siècle et 1848, année de l'abolition de l'esclavage, il recevait les tombes de défunts provenant de plusieurs habitations. Les modes d'inhumation (utilisation de cercueils et orientation des tombes) relèvent du culte chrétien, comme recommandé par le Code Noir.

Les différentes études biologiques ont permis de mettre en évidence des atteintes dues à des stress mécaniques importants et une très forte présence des atteintes tuberculeuses. Les quelques mutilations dentaires volontaires (dents antérieures taillées en pointe), ainsi que les études morphologiques, s'accordent avec une origine africaine de la plupart des individus décédés.

Ces différents indices suggèrent que cet ensemble funéraire regroupait une population d'esclaves qui constituait à cette époque plus de 80 % des habitants du Nord de la Grande-Terre.

Ce cimetière est un site majeur, il est actuellement le mieux documenté de toutes les Antilles.



*En venant du bourg du Moule, prendre la D123 (direction du musée Edgar Clerc).
Au bout de 8 km environ, à l'emplacement d'une chapelle, prendre un chemin à droite
en suivant l'indication « anse Sainte-Marguerite ».*

Site naturel accessible au public en permanence.



L'HABITATION NÉRON

Le Moule

Pierre Néron Beauclair fonde sur sa propriété une première sucrerie vers 1740. Trois décennies plus tard, l'habitation paraît prospérer. Elle s'étend sur quelques 160 ha et dispose d'une centaine d'esclaves qui sont logés dans des cases situées en contrebas du site.

Le site ne possède pas encore de moulin à vent. L'habitation, alors dénommée « Hussey », est réquisitionnée pendant toute la période révolutionnaire. Il s'agit toujours d'une importante propriété produisant du sucre brut et employant 142 cultivateurs.

En 1843, les différentes installations durent subir d'importants dégâts causés par le séisme qui fut particulièrement violent au Moule.

En 1852, quelques années après l'abolition de l'esclavage, l'habitation compte 81 travailleurs journaliers. La production de sucre décline progressivement.

En 1912, l'habitation-sucrerie est convertie en une importante distillerie. Le rhum Néron sera produit jusqu'en 1966.

Les vestiges actuellement visibles constituent un ensemble presque complet de la distillerie du XX^e siècle. La tour du moulin à vent est le seul vestige encore conservé construit avant l'abolition de l'esclavage.



Section Lacroix

PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE ET DE LA VILLE DU MOULE

Accessible au public en permanence



L'HABITATION MURAT

Grand-Bourg, Marie-Galante

Le fondateur de cette sucrerie est probablement Antoine Luce, un notaire d'origine champenoise arrivé à Marie-Galante en 1657. En 1665, l'habitation compte déjà 11 esclaves âgés de 9 à 36 ans.

En 1807, Dominique Murat, originaire d'Aquitaine, époux d'une créole marie-galantaise, achète la propriété. Il la dote de nouveaux bâtiments. L'habitation sucrerie, désormais connue sous le nom de « Bellevue La Plaine », devient une puissante unité productrice.

En 1807, 114 esclaves y sont affectés, et ce nombre triple en deux décennies, puisqu'ils sont 307 en 1839 (175 femmes, 132 hommes), ce qui en fait un des « ateliers » les plus importants de Guadeloupe quelques années avant l'abolition. Les « esclaves à talents », ouvriers, maçons, charpentiers, ont participé avec l'appoint d'artisans européens et de libres de couleur à la construction des bâtiments dont on voit aujourd'hui les vestiges, très fortement restaurés dans les années 1960, alors qu'il était question de construire un hôtel. L'habitation comporte les bâtiments usuels d'une sucrerie, le ou les moulins (ici un moulin à bêtes et un moulin à vent), la sucrerie proprement dite et ses annexes, les bâtiments domestiques. La qualité de la maçonnerie en pierre de taille, l'écusson du moulin à vent portant les initiales et le nom du maître, la date de construction (1814), témoignent d'un évident savoir-faire.

L'originalité de l'habitation ne tient pas à l'opposition entre la « grande maison », celle où habitent les maîtres, et les cent cases, depuis longtemps disparues, montées sur poteaux en bois et couvertes en paille où en 1839 logeaient la plupart des esclaves, mais à l'architecture néo-classique de la maison des Murat. Si le plan est sans doute dû à la famille, la connaissance des modes architecturales du temps est évidente chez les maîtres-maçons affranchis, ou les maîtres-charpentiers, qui pour beaucoup ont appris le métier en tant qu'esclaves.



PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE
MOULIN À VENT CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Ouvert tous les jours de 09h00 à 17h30 sauf samedi et dimanche de 09h00 à 13h00.

Tél. : 0590 97 48 68



L'HABITATION ROUSSEL-TRIANON

Grand-Bourg, Marie-Galante

Trianon était déjà probablement une habitation sucrerie à la fin du XVII^e siècle. Dans les années 1720-1740, elle appartient à Nicolas Bonhomme, un créole marie-galantais. Elle passe ensuite entre les mains des familles Fossecave puis Botreau-Roussel. Avant l'abolition, les sucreries utilisent essentiellement les énergies naturelles pour le broyage de la canne : moulin à bêtes ou à vent à Marie-Galante.

Le moulin à vent de l'habitation Roussel-Trianon est un des plus beaux de l'île. La qualité de son soubassement en pierre de taille et de ses décorations (étoile taillée à huit branches en saillie, cœurs), démontre le savoir-faire des tailleurs de pierre, des maçons (esclaves ? libres ?) et des charpentiers. Prospère à partir de la période révolutionnaire, l'habitation passe progressivement à la vapeur à partir de 1845.

En 1860, Victor Roussel, propriétaire de l'habitation Trianon, est le premier à introduire en Guadeloupe les appareils à triple effet Derosne et Cail pour les opérations de cuite, sans doute au moment où il achève la construction des nouveaux bâtiments qui constituent l'usine de Trianon. Un des intérêts du site est de souligner que la modernisation de l'industrie sucrière a commencé avant l'abolition, en recourant donc pour la partie la plus technique du travail, qui est la transformation du vesou (ou jus de canne) en sucre à l'aide de la vapeur, à des esclaves plus familiers de l'« ancien système ».

Après 1848, c'est la même main d'œuvre, essentiellement composée des « nouveaux libres », qui continue à faire fonctionner une usine performante, en fournissant les ouvriers pour la partie industrielle et les cultivateurs pour les champs de canne.



Section Roussel

PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE

CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

Accessible au public en permanence.



LA MARE AU PUNCH

Grand-Bourg, Marie-Galante

La tradition attribue à ce lieu des événements dramatiques qui survinrent les 24 et 25 juin 1849 à l'occasion des premières élections législatives aux Antilles. De graves incidents électoraux survenus à Marie-Galante entraînaient alors l'invalidité des résultats du scrutin législatif de l'ensemble de la Guadeloupe par l'Assemblée nationale. L'opposition entre les partisans de Schœlcher et de Perrinon (républicains) dénonçant la fraude et les forces de l'ordre firent entre 50 et 100 morts. De nombreuses arrestations donnèrent lieu à des condamnations parfois très lourdes lors du procès qui se déroula en 1850.

Lors de ces événements, d'anciens esclaves devenus libres auraient pillé et incendié l'habitation Pirogue puis déversé dans la mare située à proximité tout le rhum et le sucre de l'habitation. Trois jours et trois nuits de fête auraient suivi.

La Mare au Punch





LES INDIGOTERIES DE LA CÔTE EST DE MARIE-GALANTE

Capesteere, Marie-Galante

L'Est de Marie-Galante, secteur le plus sec de l'île, présente une vaste plaine littorale appelée « Les Galets ». Au XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e siècle, elle a été un secteur de choix pour la production de l'indigo, matière tinctoriale bleue obtenue à partir d'une plante arbustive connue sous le nom d'indigotier (voir la notice de l'indigoterie de l'anse à la Barque pour une description du processus de fabrication de l'indigo).

La plaine des Galets possède des conditions géomorphologiques idéales pour cette production : des conditions de relative sécheresse convenant à la croissance des indigotiers et, dans le sous-sol calcaire, de l'eau en abondance nécessaire au processus de fabrication. De plus, la situation peu défendable de l'île pendant les guerres de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, a incité un certain nombre de colons à se tourner préférentiellement vers cette production demandant peu de moyens, évitant ainsi la destruction des couteuses sucreries à chaque débarquement ennemi.

De nombreux vestiges des cuves maçonnées utilisées pour la production d'indigo sont conservés dans la plaine des Galets. Bien que certains soient en mauvais état de conservation et d'autres situés sur des terrains privés, le promeneur aura la possibilité de se rendre au nord de la plaine au lieu-dit le Gouffre pour observer une de ces indigoteries située en bord de mer.



Emprunter le sentier de randonnée de la côte Est qui longe la plaine des Galets.

Le balisage est matérialisé par des rectangles bleus.

PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Accessible au public en permanence.



LA POTERIE FIDELIN

Terre de Bas, Les Saintes

Cette poterie, dont de nombreux vestiges sont encore visibles, fut créée par Jean-Pierre Fidelin peu après 1760. Il acquiert avec son fils une deuxième poterie à Trois-Rivières en 1785. En cette fin de XVIII^e siècle, l'activité potière semble exclusivement tournée vers la fabrication de formes à sucre et de pots à raffinerie. La production doit permettre de satisfaire la forte demande des sucreries. En effet, chacune d'entre elles possède environ 3000 formes à sucre et le renouvellement lié à la casse courante est important. Les formes à sucre de plus de 50 cm de haut sont cuites dans des fours de grandes dimensions.

La terre est amenée de Terre-de-Haut puis travaillée sur le site de la poterie par des esclaves. En 1811, l'habitation en compte 121, puis 130 en 1837. Ils sont potiers, bien sûr, mais sont également chargés du transport de la terre et des poteries sur des pirogues à rames. Certains sont employés à couper le bois dont la poterie est très consommatrice, d'autres alimentent le four ou encore battent la terre. Les esclaves sont logés dans une trentaine de cases en bois ou en gaulettes recouvertes en paille.

A partir de 1815, suite à l'effondrement du marché du sucre blanc, la poterie diversifie sa production. Des pots de fleurs, des jarres, des pots à anses mais aussi des carreaux sortent alors des fours de la poterie Fidelin. Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, le fonctionnement devient intermittent puis cesse définitivement à la fin du siècle.



OBSERVATIONS

Observations

A large rectangular area with a scalloped border, containing horizontal lines for writing. The lines are evenly spaced and cover most of the page's width and height.

OBSERVATIONS

A large rectangular area with a scalloped border, containing horizontal lines for writing. The lines are evenly spaced and cover most of the page's width and height, leaving a small margin at the top and bottom. The background of the page is a textured, light brown color.

REMERCIEMENTS

La réalisation de LA ROUTE DE L'ESCLAVE. TRACES-MÉMOIRES EN GUADELOUPE a été conduite en étroite collaboration avec un comité scientifique composé d'historiens et de spécialistes du patrimoine, des archives, du tourisme et de l'architecture.

MM. Yvon Tristan (Service Régional de l'Archéologie, DRAC Guadeloupe), Courtaud Patrice et Romon Thomas (Université de Bordeaux) ont également participé à la rédaction de notices. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés pour leur collaboration à ce projet.

COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LE PROJET

M. DUSSAUGE Matthieu,

*Attaché de conservation du patrimoine,
responsable du musée Schœlcher,
chargé du projet La route de l'esclave -Traces et Mémoires en Guadeloupe.*

Mme LEBEL Anne,

Directrice des Archives Départementales de la Guadeloupe.

Mme FORESTIER Pascale,

Service éducatif des Archives départementales de la Guadeloupe.

Mme DESMOULINS Marie-Emmanuelle,

Responsable du service des patrimoines et de l'archéologie, DRAC Guadeloupe.

Mme BEGOT Danièle,

Professeur d'histoire à l'Université des Antilles et de la Guyane.

M. BUFFON Alain,

Vice-président de la Société d'Histoire de la Guadeloupe.

Mme FERRATY Evelyne,

Professeur BTS Tourisme Lycée de Saint-Félix.

M. PARISIS Henri,

*enseignant retraité, chercheur sur le patrimoine industriel en Guadeloupe
(M^{me} Parisis Denise, membre originelle du comité et malheureusement décédée en 2009,
avait œuvré pendant de nombreuses années avec son époux à étudier et faire connaître ce patrimoine).*

M. BOUTIN Raymond,

Historien et responsable du musée de Petit-Canal.

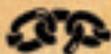
M. RAMLALL Eric,

Architecte, président de la Maison de l'architecture.

TABLE DES MATIÈRES

LA ROUTE DE L'ESCLAVE

TRACE-MÉMOIRES EN GUADELOUPE



L'Habitation Beausoleil	p4
Le Fort Louis Delgrès	p6
L'Habitation Vanibel	p8
L'Habitation La Grivelière	p10
L'Indigoterie de l'anse à la Barque	p12
Le Cachot d'esclaves de l'Habitation Belmont	p14
Le Musée départemental Victor Schoelcher	p16
Le Fort Fleur d'épée	p18
Le Monument à l'abolition de l'esclavage	p20
Le Canal des Rotours	p22
L'Habitation la Mahaudière	p24
Le Cimetière d'esclaves de l'anse Sainte-Marguerite	p26
L'Habitation Néron	p28
L'Habitation Murat	p30
L'Habitation Roussel-Trianon	p32
La Mare au Punch	p34
Les Indigoteries de la côte est de Marie-Galante	p36
La Poterie Fidelin	p38



COMITÉ GÉNÉRAL
DE LA GUADELOUPE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Boulevard Félix Eboué - 97100 Basse-Terre

Tél. : 0590 99 77 77 - Fax : 05909 99 76 00

e-mail : info@cg971.fr / www.cg971.fr